NORME INTERNATIONALE



139

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION •МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ •ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Textiles — Atmosphères normales de conditionnement et d'essai

Première édition – 1973-09-15 (standards.iteh.ai)

ISO 139:1973 https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5a8aa3a1-ceb4-4eff-9d9e-0991b95dfbaa/iso-139-1973

CDU 677.01:551.58 Réf. No: ISO 139-1973 (F)

AVANT-PROPOS

ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (Comités Membres ISO). L'élaboration de Normes Internationales est confiée aux Comités Techniques ISO. Chaque Comité Membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du Comité Technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les Projets de Normes Internationales adoptés par les Comités Techniques sont soumis aux Comités Membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes Internationales par le Conseil de l'ISO.

Avant 1972, les résultats des travaux des Comités Techniques étaient publies comme Recommendations ISO; maintenant, ces documents sont en cours de transformation en Normes Internationales. Compte tenu de cette procédure, la Norme Internationale ISO 139 remplace la Recommandation ISO/R 139-1967 établie par le Comité Technique ISO/TC 38, *Textiles*.

ISO 139:1973

https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5a8aa3a1-ceb4-4eff-9d9e-

Les Comités Membres des pays suivants avaient approuvé la Récommandation 73

Allemagne France Nouvelle-Zélande Australie Grèce Pakistan Autriche Hongrie Pays-Bas Belgique Inde Pologne Birmanie Irlande Roumanie Bulgarie Royaume-Uni Israël Chili Italie Suède Danemark Japon Suisse Espagne Mexique Tchécoslovaquie Finlande Norvège U.R.S.S.

Aucun Comité Membre n'avait désapprouvé la Recommandation.

Textiles — Atmosphères normales de conditionnement et d'essai

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

définit Internationale Norme présente caractéristiques et l'emploi d'atmosphères normales pour le conditionnement et pour la détermination des propriétés physiques et mécaniques des textiles.

2 DÉFINITIONS FONDAMENTALES

20 ± 2 °C.

2.1 humidité relative (ou état hygrométrique) : Rapport de la tension effective de la vapeur d'eau dans l'atmosphère à la tension de saturation à la même température. En général ce rapport est exprimé en pour-cent. Al DA

normaleStaAtmosphère S.i 2.2 atmosphère tempérée

possédant une humidité relative (ou état hygrométrique) de

65 % et une température de 20 °C. 2.2.1 atmosphère tempérée normale pour des gessais liste l'équilibre avec l'atmosphère. Atmosphère possédant une humidité relative (ou état hygrométrique) de 65 ± 2 % et une température de

2.3 atmosphère tropicale normale : Atmosphère possédant une humidité relative (ou état hygrométrique) de 65 % et une température de 27 °C.

2.3.1 atmosphère tropicale normale pour les essais : Atmosphère possédant une humidité relative de 65 ± 2 % et une température de 27 ± 2 °C.

NOTE - Les adjectifs «tempérée» et «tropicale» figurant dans la présente Norme Internationale sont utilisés avec l'acception limitée qu'ils ont dans l'industrie textile.

3 CONDITIONNEMENT PRÉALABLE

Le conditionnement préalable d'un textile est parfois nécessaire. Dans ce cas le textile doit être porté à peu près à l'équilibre dans une atmosphère dont l'humidité relative est comprise entre 10 et 25 % et dont la température ne dépasse pas 50 °C.

Ces conditions peuvent être obtenues en chauffant de l'air ayant une humidité relative de 65 % et une température de 20 °C (atmosphère tempérée normale) jusqu'à une température de 50 °C, ou bien en chauffant de l'air ayant une humidité relative de 65 % et une température de 27 °C (atmosphère tropicale normale) jusqu'à une température qui ne dépasse pas 50 °C.

4 CONDITIONNEMENT

Avant d'être soumis à un essai pour déterminer une propriété physique ou mécanique, un textile doit être conditionné en le plaçant dans l'atmosphère tempérée hormale pour essais, de telle manière que l'air le traverse https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sitibfrementleteleh4t/9-9maintenant jusqu'à ce qu'il soit en

> Sauf spécification contraire dans la méthode d'essai, le textile sera considéré comme étant en équilibre lorsque des pesages successifs, effectués à intervalles de 2 h sur des matériaux textiles traversés librement par l'air, n'indiqueront pas de variation progressive, en masse, supérieure à 0,25 %.

> Dans les pays tropicaux ou sub-tropicaux, on pourra utiliser l'atmosphère tropicale normale pour les essais.

5 ESSAIS

À l'exception de cas spéciaux (par exemple les essais à l'état humide), les essais physiques et mécaniques des textiles sont effectués à l'état conditionné et dans l'atmosphère tempérée normale pour les essais. Cependant, dans les pays tropicaux et sub-tropicaux, on pourra utiliser l'atmosphère tropicale normale pour les essais.

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 139:1973 https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5a8aa3a1-ceb4-4eff-9d9e-0991b95dfbaa/iso-139-1973